

RETRAITE, RÉFORME, QU'EN EST-IL RÉELLEMENT POUR LES FEMMES ?

Vers une mobilisation massive les 7 et 8 mars !

Les métiers des secteurs de la santé, du social et du médico-social sont à prédominance féminine et ce n'est pas une surprise !

Plus les métiers sont liés aux soins et à l'accompagnement des populations les plus fragiles, les plus vulnérables, plus ils sont exercés par des femmes.

Dès lors, il est acté que l'une des principales revendications soit l'égalité salariale : **à travail égal, salaire égal !**

Il faut rappeler que

CETTE RÉFORME N'EST PAS JUSTE POUR LES FEMMES !

Et qu'elle ne se justifie pas. Finalement :

« **BEAUCOUP DE MOTS POUR
BEAUCOUP DE MAUX POUR LES FEMMES** ».

Les femmes ayant eu des enfants et une carrière longue sont parmi les grandes perdantes de la réforme. Le dispositif des trimestres validés liés aux enfants (jusqu'à 8 trimestres/enfant) visait à compenser les inégalités professionnelles qui se traduisent par un écart de - 40 % en moyenne des pensions de retraite des femmes par rapport à celles des hommes. Tout ceci est aggravé par les périodes de travail à temps partiel subies pour assurer la garde et l'éducation des enfants. La réforme du gouvernement et notamment le recul de l'âge légal réduisent la portée de ce droit. Oser parler de justice et de progrès dans ces conditions est aberrant et inacceptable !

« Elles sont un peu pénalisées par le report de l'âge légal, on n'en disconvient absolument pas »
Franck Riester, Ministre

...
Un fin mensonge de plus.
...

De plus,

LES CRITÈRES DE PÉNIBILITÉ N'ÉVOLUERONT PAS !

Ils ne prennent pas en compte la pénibilité des métiers les plus féminisés. Il n'y a aucune prise en compte et compensation des contraintes physiques, mais aussi émotionnelles lesquelles sont invisibilisées. La place des femmes reste là-aussi dans un angle mort.

Au final, cette réforme ne renverse donc aucunement les écarts massifs de retraite entre femmes et hommes avec, en 2020, une pension moyenne de 1 154 € pour les femmes contre 1 930 € pour les hommes. La réforme réduit en outre l'impact d'un dispositif qui contribue à réduire les inégalités entre femmes et hommes à la retraite en prenant en compte leur inégal investissement dans les tâches parentales et domestiques et n'apporte une amélioration que pour un nombre minime de femmes.

Les inégalités à la retraite sont le reflet de celles subies par les femmes dans la sphère professionnelle et familiale tout au long de leur vie. La meilleure manière de lutter contre ces différences injustes à la retraite est de mener des réformes volontaires pour faire disparaître celles qui jalonnent la vie des femmes : elles doivent être menées avant toute réduction des compensations prévues pour elles dans notre système de retraite actuelle.

Les femmes sont nombreuses à manifester lors des journées de mobilisations sociales. Des inquiétudes sur les visages, mais aussi sur les pancartes : « Les femmes en première ligne », « Et nous alors ? »... À Paris, de nombreux

stands féministes ont fleuri le long des parcours pour interroger, entre autres, les manifestants sur le caractère inégalitaire de la réforme.

...
ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

**Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser
EN GRÈVE LES 7 ET 8 MARS PROCHAINS.**

MODALITÉS LOCALES

MARDI 7 MARS

Tractage dès 5H45

Prise de Parole à 9H devant le Bureau Des Entrées

Manifestation à partir de 10H30 de la

Préfecture d'AVIGNON au Pont Saint Bénézet

MERCREDI 8 MARS

Tractage de 12H30 à 14H

18H Descente aux flambeaux du Palais
des Papes à la Cité Administrative

Retrouvez toute l'actualité locale sur : www.cgtmontfavet.fr

Plus que jamais soyons mobilisé-e-s !!!



ÉGALITÉ
HOMMES-FEMMES
SUR LES SALAIRES

CONSIDÉRATION
POUR LES MÉTIERS
DU SOIN ET DU LIEN

Les violences faites aux femmes ont plusieurs visages, physiques, psychiques, sexuelles et sociales. Notre champ professionnel, composé majoritairement de femmes, n'est pas épargné ! Il est temps de prendre soin des travailleuses et travailleurs de la Santé et de l'Action Sociale qui prennent soin de la population !

- 93 % des femmes interrogées perçoivent un monde inégalitaire.
- 40 % des hommes trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper des enfants.
- 20 % de la population estime que les femmes et les hommes y sont égaux au travail, un score en baisse de 3 points.



**LES PREMIÈRES DE CORDÉE TOUJOURS EN PREMIÈRE LIGNE
DES LOIS RÉGRESSIVES DE NOTRE PAYS !**

Avec la réforme des retraites que le gouvernement veut imposer, les droits des femmes vont encore être frontalement percutés de plein fouet. ALORS ON MONTE LE TON !

- Pour exiger le retrait de la réforme des retraites à 64 ans
- Pour la reconnaissance de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite
- Pour la revalorisation des salaires, des carrières et des pensions dans le secteur sanitaire, social et médico-social afin de répondre à l'égalité professionnelle et reconnaître l'utilité sociale de nos missions
- Pour le développement de plans de formation et l'embauche à hauteur des besoins de la population et pour développer la réduction du temps de travail à 32 heures

Le soin, l'accompagnement social et médico-social sont des biens communs qui doivent être accessibles à toutes et tous sans discrimination. La CGT revendique et réaffirme que nous avons besoin d'un grand service public de la santé et de l'action sociale, source de justice et de bien-être.

Le 8MARS, dans l'unité et avec détermination, on monte le ton. En grève et dans la rue pour obtenir l'égalité et de nouveaux droits pour toutes et pour tous, contre toutes formes de discriminations, sociales et professionnelles.

RDV à 18 H au Palais des Papes pour une descente aux flambeaux jusqu'à la Cité Administrative!